ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
SERVICE CANTONAL DES SPORTS

Sports – Arts – Études – Apprentissage

Basketball

Pour pouvoir bénéficier des mesures du concept, le-la jeune sportif-ive doit :

- ☐ Satisfaire aux critères propres à la discipline (voir ci-dessous)
- ☐ Consacrer le nombre d'heures minimum d'entrainement suivants :
  - 6 heures d'entrainement hebdomadaires au cycle 2
  - 8 heures d'entrainement hebdomadaires au cycle 3
  - 10 heures d'entrainement hebdomadaires au post-obligatoire

  (Les déplacements et les compétitions ne sont pas pris en considération. Les heures reconnues sont celles qui figurent dans le plan d'entrainement présenté dans le dossier, qu'il s'agisse d'heures d'entrainement spécifique ou de condition physique)
- ☐ Appartenir à un club faisant partie du regroupement cantonal de promotion de la relève
- ☐ Participer régulièrement à des compétitions de niveau régional, national et/ou international

Enseignement obligatoire (7e à 11e)

L'une des conditions suivantes doit être remplie :

- Faire partie de la liste des 12 de la sélection régionale M12, M14

  Ou dès 13 ans être au bénéficie d'une Talent Card, au minimum régionale, de Swiss Olympic valable (année en cours)
- *Ou* faire partie d'une équipe CSJC (championnat suisse jeunesse des clubs) en M14 ou M16

Enseignement postobligatoire

L'une des conditions suivantes doit être remplie :

- Faire partie d'une équipe CPE (centre de promotion de l'espoir)
- *Ou* être au bénéfice d'une Talent Card, au minimum régionale, de Swiss Olympic valable (année en cours)

CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS RUE DU CYGNE 8
TÉL. 032 889 69 11 SERVICE.SPORTS@NE.CH WWW.NE.CH/SPORTS

☞ *Références*

Attestation du club

☞ *Remarques*

Les critères neuchâtelois sont en accord avec les concepts de promotions édités par les fédérations et Swiss Olympic.

Retrouvez toutes les infos utiles au programme SAE-SAA sur notre page dédiée (délais, documents à fournir, personnes de contacts, …).

Cycle 3 : dans la mesure du possible, l'allègement d'horaire consistera à permettre aux jeunes talents de débuter l'entraînement à l'heure.

Mise à jour : mars 2025